

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Regroupement des maternités de la Seyne et de Toulon à l'hôpital Sainte-Musse.

Marseille, le mardi 17 janvier 2012.

Dominique Deroubaix, directeur général de l'Agence régionale de santé Paca, a confirmé, lors d'une réunion qui s'est tenue lundi 16 janvier 2012 en préfecture du Var, avec les élus, le directeur et le président de la commission médicale du Centre hospitalier intercommunal de Toulon la Seyne, ainsi que des représentants de la communauté médicale, du collectif de défense..., le maintien du suivi des grossesses et de leur accompagnement sur le site de La Seyne et le transfert du site d'accouchement de La Seyne vers le site de Sainte-Musse.

Le regroupement des maternités de Toulon et de la Seyne est un projet souhaité, depuis des années, par le Centre hospitalier intercommunal de Toulon la Seyne et il a été approuvé par le conseil de surveillance ainsi que par la communauté médicale de l'établissement.

L'Agence régionale de santé Paca accompagne ce projet qui va dans le sens d'une meilleure prise en charge des patientes tout en respectant le bon usage des dépenses publiques.

L'objectif est de rassembler les moyens plutôt que de les disperser sur le territoire, afin d'assurer une qualité des soins optimale, dans les conditions de sécurité nécessaires et dans une logique d'efficience.

L'Agence régionale de santé formule neuf propositions :

> La création d'une ligne de service médical d'urgence et de réanimation, dédiée aux déplacements urgents entre La Seyne et le site du nouvel hôpital.

> L'installation d'un centre périnatal de proximité (consultations et examens échographiques et biologiques, préparation à l'accouchement, suites de couche, consultations de gynécologie et d'interruption volontaire de grossesses médicamenteuses) qui assurera la poursuite de la prise en charge des femmes actuellement suivies sur le site de La Seyne.

La présence soignante sera assurée par les praticiens et les sages-femmes en collaboration avec les sages-femmes libérales et la protection maternelle infantile des consultations de gynécologie et d'IVG médicamenteuses.

> Développement d'une hospitalisation à domicile (HAD) en lien avec l'HAD de la clinique du Cap d'Or.

> Maintien de l'accueil des urgences et de la radiologie, avec en appui la maison médicale en période de permanence des soins et maintien du scanner.

> Développement de la médecine, avec la possibilité d'unités d'hospitalisation polyvalente dont l'une pourra faire l'objet d'une reconnaissance en tant qu'unité de soins palliatifs.

> Mise en place d'un centre d'explorations fonctionnelles et de consultations, dans la perspective d'un renforcement de l'offre publique de consultations, d'explorations et d'hôpital de jour (cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, médecine interne, endocrinologie, pédiatrie, réadaptation fonctionnelle, gériatrie, rhumatologie, ophtalmologie, chirurgie, ORL, gynéco-obstétrique).

> Renforcement de la pédopsychiatrie, avec extension du centre d'action médico-sociale précoce, une capacité améliorée pour les hospitalisations sous contrainte, création d'un hôpital de jour pour adolescents.

> Mise en place d'une activité de soins de suite, autour de deux unités.

> Transfert du service de rééducation fonctionnelle et d'éveil de coma.

Ce projet de regroupement est intégré dans le prochain projet régional de santé qui devrait être arrêté par Dominique Deroubaix prochainement.